

Le Président de l'Université de Bordeaux,

VU l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale et notamment ses articles 17, 18 et 19

VU les rapports rédigés par :

- Mme Sylvie OLLITRAULT, Directrice de recherche, Université Paris Nanterre (Nanterre)
- M. Stefano PONTE, Professeur, Copenhagen Business School (Frederiksberg, DANEMARK)

SUR la proposition de Monsieur Bernard N'KAOUA, Directeur de l'école doctorale Sociétés, Politique, Santé Publique,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Madame Clémentine CHAZAL est autorisée à présenter, en soutenance, une thèse de DOCTORAT en Science politique sur le sujet suivant :

Du Cap de Bonne Espérance à la Pointe de Grave : une étude du vin nature et de ses enjeux politiques - Mobilisations environnementales et transformation de la production vitivinicole

ARTICLE 2 :

Le jury est composé de :

- M. Dominique DARBON, Professeure des universités, Sciences Po Bordeaux (Pessac), Co-Directeur
- M. Antoine ROGER, Professeure des universités, Sciences Po Bordeaux (Pessac), Examineur
- Mme Sylvie OLLITRAULT, Directrice de recherche, Université Paris Nanterre (Nanterre), Rapporteur
- M. Smith ANDY, Directeur de recherche, Sciences Po Bordeaux (Pessac), Co-Directeur
- M. Stefano PONTE, Professeur, Copenhagen Business School (Frederiksberg, DANEMARK), Rapporteur
- Mme Cheryl MCEWAN, Professeur, Durham University (Durham, ROYAUME-UNI), Examinatrice
- Mme Marie HRABRANSKI, Chargée de recherche, CIRAD (Montpellier), Examinatrice

ARTICLE 3 :

La soutenance aura lieu le **jeudi 12 septembre 2024** - Copernic Sciences Po Bordeaux, 11 allée Ausone, 33600 Pessac

30 AOUT 2024

Talence, le

Le Président de l'Université de Bordeaux

Dean LEWIS

Par délégation de signature,

Le Directeur du collège des écoles doctorales

Roger MARTHAN



Avis de soutenance

Madame Clémentine CHAZAL

Science politique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Du Cap de Bonne Espérance à la Pointe de Grave : une étude du vin nature et de ses enjeux politiques - Mobilisations environnementales et transformation de la production vitivinicole

dirigés par Monsieur Dominique DARBON et Monsieur Andy SMITH

Soutenance prévue le **jeudi 12 septembre 2024** à 14h30

Lieu : Sciences Po Bordeaux, 11 allée Ausone, 33600 Pessac

Salle : Copernic

Composition du jury :

M. Dominique DARBON	Sciences Po Bordeaux	Co-directeur de thèse
M. Smith ANDY	Sciences Po Bordeaux	Co-directeur de thèse
Mme Sylvie OLLITRAULT	Université Paris Nanterre	Rapporteuse
M. Stefano PONTE	Copenhagen Business School	Rapporteur
M. Antoine ROGER	Sciences Po Bordeaux	Examineur
Mme Cheryl MCEWAN	Durham University	Examinatrice
Mme Marie HRABRANSKI	CIRAD	Examinatrice

Mots-clés : Afrique du Sud, Bordeaux, Vin Nature, Vitivinicole, Circulation des savoirs, Mobilisations environnementales

Résumé :

Au sein de l'industrie vinicole actuelle, un changement de paradigme est en cours alors que de plus en plus de vignerons remettent en question les pratiques conventionnelles fordistes et les techniques viticoles intensives. Pourtant, cette rupture avec le modèle industriel reste confinée à une cohorte restreinte de producteurs, de vignerons pionniers qui transforment la production de vin en défendant la protection de l'environnement, le soin écologique, la viticulture à petite échelle et le renouveau de l'artisanat. Ces pratiques alternatives se manifestent par l'émergence du mouvement des vins nature, un segment de niche du marché du vin qui a attiré l'attention des professionnels du vin, des médias spécialisés et des critiques internationaux, suscitant des réactions vives de toutes parts. Cette recherche part de l'absence de définition technique du vin nature, l'examinant non pas comme un produit ni une marchandise, mais comme un mouvement social de résistance et une évolution du marché. Cette recherche doctorale repose sur trois hypothèses clés. Premièrement, j'affirme que le mouvement des vins nature agit comme une plateforme de résistance et d'innovations radicales, notamment pour les petits vignerons indépendants qui en faisant émerger un nouveau cadre cognitif créent un précédent au sein d'une industrie hautement normée, réglementée et symboliquement chargée. Deuxièmement, je soutiens que le mouvement des vins nature est apparu dans toutes les régions viticoles, tant dans ce qu'on appelle la « Vieille Europe » que le « Nouveau Monde ». Par conséquent, le mouvement des vins nature peut être considéré comme un réseau transnational avec une identité internationale qui traverse les régions viticoles et une diversité d'ancrages locaux. Troisièmement, je soutiens que le réseau des vins nature permet un projet politique de diffusion de nouveaux savoirs et savoir-faire dans le secteur vinicole, en proposant des voies alternatives de productions et en présentant des techniques innovantes tout le long de la chaîne de valeur du vin. Dans cette perspective, le réseau des vins nature se pose en agent de changement progressif mais structurel

au sein de l'industrie vinicole. Adoptant une perspective à la croisée entre la sociologie politique et l'économie politique, et utilisant des méthodes qualitatives, y compris des entretiens et des observations, ainsi que l'analyse des réseaux sociaux, cette étude explore l'émergence du mouvement des vins nature dans deux régions viticoles distinguées : la province du Cap-Occidental en Afrique du Sud et la région de Bordeaux en France